

# MUSIQUE

Audition solennelle, dans la cathédrale de Reims, de l'*Ode à la France* de S. S. Léon XIII, mise en musique par M. Théodore Dubois.

C'est dans la cathédrale de Reims que M. Théodore Dubois, directeur du Conservatoire de Paris, vient de faire entendre, pour la première fois, et sous sa direction, l'oratorio par lui composé sur l'*Ode à la France*, en mémoire du baptême de Clovis, du Pape Léon XIII. La quasi collaboration d'un musicien et d'un Souverain Pontife ne saurait passer pour une ordinaire aventure. L'interprétation solennelle de l'œuvre en cette basilique illustre sur l'emplacement de laquelle eut lieu le grand événement commémoré, ne sort presque pas moins de l'ordre coutumier. Personne n'a éprouvé le moindre étonnement à voir le nombre des Parisiens accourus pour la circonstance et dociles aux conseils du poète ceint de la triple couronne « aux rives de la Vesle où, comme autrefois, se doivent enflammer les cœurs ».

Je ne connais rien de comparable en saisissante magnificence, en exaltation passionnée à l'extérieur de Notre-Dame la Rémoise. On ne foule pas le sol de son parvis sans s'émerveiller et s'émouvoir. Il faut, avant tout, rendre hommage au génie des vieux siècles qui a dressé tel frontispice. Dans le chœur sublime de nos cathédrales françaises, Reims représente l'élan lyrique, l'hymne des publiques allégresses chanté par les pierres vives. Sur sa façade, toutes les formes s'amincissent et s'envolent. Ses tours sont pareilles à une démesurée vannerie où rit splendidement le jour. Les contreforts de ses faces latérales s'ouvrent en niches à colonnes pour recevoir, sous des pinacles, d'exquises statues d'anges aux ailes déployées. Partout la sculpture a mis ses floraisons miraculeuses. Quelques-unes des statues des portails, au type souriant, peuvent compter parmi les pures expressions de notre race. Quel tableau devait présenter cette église, avant l'incendie de 1481, alors qu'elle pavoisait l'azur de la flèche de son abside et des cinq flèches de son transept ! Telle qu'elle est encore aujourd'hui, avec la claire-voie qu'on a rendue à la base de son comble et qui la ceint d'un diadème d'éternelle fête, elle nous apparaît radieusement exultante.

A l'intérieur, le caractère change. On a le sentiment de la plénitude du calme, de l'ampleur du repos dans la force. L'élanement réel des voûtes y cède à l'harmonie de la profondeur, rythmée avec une consciencieuse et tranquille énergie. Si large, là-bas, s'évase l'abside que le transept en est submergé. La nef y court comme un fleuve à son estuaire. Il semble que l'architecte ait eu pour programme de conduire nos regards sans violence, sans secousse vers cet élargissement du saint des saints. Notre vue plonge au loin, entre deux rangées de piles robustes contournées de colonnes portant d'énormes chapiteaux à feuillages. Les fortes moulures continues familières aux artistes champenois accentuent l'impression de l'horizontalité dominatrice sur laquelle planent les voûtes. Et c'est là le milieu où va retentir la musique de M. Dubois.

\* \*

On a lu, hier, la traduction des paroles latines de S. S. Léon XIII. L'ode se compose de dix-neuf strophes de quatre vers. Elle se divise en trois parties : le souvenir du baptême de Clovis, l'évocation des gloires chrétiennes de la France et l'exhortation finale à revenir aux enseignements de la foi. Léon XIII développe en un latin très ferme les seules idées qu'on puisse attendre d'un successeur de saint Pierre. Mais il ne s'agit point ici de juger cette poésie réduite en formes brèves et où le vénérable auteur a cherché toute autre chose que l'ingéniosité des tours ou l'éclat des images. L'*Ode à la France* est un oratorio.

La partition de M. Théodore Dubois est écrite pour chœur, avec soli de ténor et de baryton et accompagnement d'orchestre. Elle vise à une

simplicité toute religieuse. Des idées très simples; des effets de masse; nul excès de polyphonie. Le développement se fait par grands plans. On sent que le musicien a eu pour objectif l'exécution de son œuvre sous des voûtes d'église. Les voix sont judicieusement traitées dans une donnée décorative, suivant un idéal de haut recueillement. Je ne sais si, dans ce genre de production, l'originalité est désormais possible. Mais ce n'est évidemment pas à l'originalité qu'a visé le compositeur, préoccupé de rendre trait pour trait, intention pour intention, le poème latin de Léon XIII.

A deux ou trois endroits l'orchestre intervient, en dehors du chant, par des interludes — par exemple, lorsqu'il s'agit de peindre l'entrée du cortège royal et rappeler les péripéties de la bataille où Clovis invoqua le Dieu de Clotilde. A plusieurs moments, les puissantes sonorités du grand orgue renforcent les masses vocales et instrumentales. Par places, le chant est confié aux instruments tandis que les voix posent comme des récitatifs. Chaque partie se fonde, du reste, dans une unité logique. La meilleure page, à mon sens, est, à beaucoup près, le chœur final, majestueux et d'un beau dispositif concertant.

Il serait inutile d'entrer dans le détail des procédés techniques qui sont, en somme, ceux de l'oratorio de sanctuaire — (sauf un petit nombre d'épisodes voulus plus aimables et plus caressants et pour lesquels je n'ai pas de prédilection). — Je dirai, d'un mot, que l'ouvrage sonne bien, qu'il ne produit à distance aucune confusion et qu'il atteste les tendances élevées du musicien. Le ténor Escalais et le baryton Noté ont honorablement interprété les soli. Je n'ai que des éloges à faire des chœurs, où les voix d'enfants m'ont semblé ravissantes. L'orchestre, enfin, s'est montré digne de sa tâche. — Et voilà une fois de plus que j'ai la joie de voir une ville de province trouver en elle-même les ressources nécessaires à l'initiative d'art.

Fourcaud

---

# Courrier des Spectacles